

Sophie Geoffroy

Résumé

« Vers un monde meilleur ? Libre-pensée et contrôle des naissances au XIX<sup>ème</sup> siècle : Annie Besant et *The Fruits of Philosophy* (1832, réimp. 1877) »

Ma communication portera sur l'engagement d'AB pour les droits des femmes à disposer de leur corps dans la société patriarcale victorienne britannique, sujet tabou, associé à la libre-pensée, développé dans un livre censuré pour Obscénité : *The fruits of philosophy*.

Je montrerai comment ce sujet oppose, jusque devant les Tribunaux, les défenseurs du « progrès de l'espèce humaine » (Darwin, *positive checks*) et les défenseurs du « bonheur » de l'humanité et des familles (John Stuart Mill, *preventive checks*). Il s'agit ici de redéfinir ce qui est « moral » et ce qui ne l'est pas :

“But ‘immoral’. What is morality? It is the greatest good of the greatest number. It is immoral to give life where you cannot support it. It is immoral to bring children into the world when you cannot clothe, feed, and educate them. » Annie Besant, *The Law of Population*, *op. cit.*, p. 37.

Au cours du procès dit Knowlton, l'un des plus retentissants de l'époque, AB défend la nécessité pour toutes les femmes, riches ou pauvres, de *connaître* leur corps et de conquérir le droit à disposer de celui-ci de façon à en maîtriser l'une des fonctions essentielles : la fonction reproductrice. Appelé à témoigner en faveur d'AB et Charles Bradlaugh, Darwin refusera de soutenir la cause des néo-malthusiens.

Au-delà du débat entre les défenseurs de la contraception (« *preventive checks* ») et les partisans des « *positive checks* » (la sélection naturelle selon Darwin ou Galton), l'enjeu du procès Knowlton tel qu'Annie Besant l'a provoqué est bien l'accès aux connaissances y compris dans ce domaine : **doivent-elles être accessibles au plus large public (John Stuart Mill et les néo-malthusiens) ? ou réservées à une élite et filtrées par des experts ?**

La fécondité, selon Annie Besant, est une question d'éducation et **ne doit pas être un enjeu de classe**. Contre l'infanticide, le *Baby farming*, ou l'avortement, AB plaide pour la contraception et l'éducation sexuelle pour tous.

Après avoir porté la liberté de pensée et d'expression et la question du contrôle des naissances devant les tribunaux, tourné en ridicule l'*Obscene Publication Act* et l'hypocrisie victorienne, Annie Besant paiera cher sa victoire relative. Le 23 mai 1878, premier procès à survenir après le *Custody of Infants Act* de 1873, l'affaire Besant contre Besant devient le procès des conservateurs chrétiens contre la libre-pensée : Frank Besant accuse son épouse d'athéisme, rassemble les lettres de soutien de vingt-huit pasteurs, dix-neuf juges et quatre députés. Le soutien de Bradlaugh ne suffit pas pour contrer les accusations vengeresses du juge, qui utilise contre elle sa déclaration lors du procès Knowlton et fait d'Annie Besant une paria de la société. Mabel Emily (sept ans) sera donc confiée au père.

Plus tard, devenue théosophe après sa rencontre avec Helena Petrovna Blavatsky (1889), et croyant en la réincarnation, elle plaidera *contre* la limitation volontaire des naissances et pour la limitation des rapports sexuels aux seules fins de procréation. Mais elle reviendra à « un néo-malthusianisme modéré et assistera même aux célébrations du cinquantenaire de la *Malthusian League* en 1927 »<sup>1</sup>.

Présentation

Sophie Geoffroy est Professeure de Littérature à l'U de la Réunion. Spécialiste des études de genre et du long dix-neuvième siècle, elle est directrice adjointe du laboratoire Oracle, et la fondatrice de l'association NIAMA. Référente du RING à l'U. de la Réunion. Auteure d'articles sur Henry James, Annie Besant, Charles Darwin, N. Hawthorne et Vernon Lee. Elle dirige la revue internationale *The Sibyl, Journal of Vernon Lee Studies* et a organisé récemment à Florence un colloque international sur le Salon de V. Lee à Florence. Elle prépare actuellement un ouvrage sur Walter Besant et une édition critique de la correspondance de V. Lee.

---

<sup>1</sup> Muriel Pécastaing-Boissière, communication avec l'auteure, février 2012.